

## **GRANDE CONCERTATION NATIONALE**

---

### **LA CPME A TOUTE SA PLACE DANS LA GRANDE CONCERTATION VOULUE PAR LE GOUVERNEMENT**

Pour répondre au mouvement des Gilets jaunes, le Président de la République a annoncé le lancement d'un grand débat national sur tout le territoire français. Cette démarche a « *pour ambition de répondre à l'attente exprimée par les citoyens d'être plus directement associés à l'élaboration des politiques publiques qui ont une incidence directe sur leur vie quotidienne* ». La concertation doit s'appuyer sur les territoires et les acteurs locaux.

Dans ce contexte, la CPME et ses structures territoriales ont toute leur place pour participer activement à cette concertation nationale et se faire le relai, auprès des pouvoirs publics, des attentes des citoyens, en particulier des dirigeants de TPE-PME, des artisans et des commerçants.

### **LES CPME TERRITORIALES MOBILISEES**

Pour jouer pleinement leur rôle de corps intermédiaire, les unions départementales de la CPME organisent, en amont de cette grande concertation nationale, des réunions permettant de recueillir des propositions innovantes sur les thématiques retenues par le gouvernement.

Les quatre thématiques qui seront au cœur de cette concertation sont la transition écologique, la fiscalité, les services publics et le débat démocratique.

Les réunions des CPME départementales doivent permettre à la CPME nationale de recevoir, au plus tard le 20 janvier 2019, des remontées des territoires.